

STRATÉGIE DES GROUPES DE L'ÉNERGIE

La financiarisation de l'économie mondiale impacte les états, les régions et les entreprises. En imposant le principe de mise en concurrence, elle engendre une réelle pression sur les salarié.es.

► Des droits pour les salarié.es

Alors que les multinationales imposent leurs stratégies libérales aux états, au mépris des enjeux industriels et sociaux, il nous faut construire une autre voie et conquérir de nouveaux droits pour les salariés. Ainsi, la résignation doit laisser la place aux aspirations des salariés et des citoyens, pour que ceux-ci redeviennent acteurs dans l'organisation de leur travail et dans la détermination de la stratégie de leur entreprise.

► Financiarisation = destruction des capacités d'investissement et du progrès social

En faisant stagner les salaires et en augmentant les temps travaillés, les grands groupes accroissent leur niveau de bénéfice et privilégient l'accroissement des dividendes au dépend des investissements industriels, de la rémunération et des conditions de travail.

► Quelle répartition de la valeur ajoutée ?

Depuis trente ans, la part des salaires dans la valeur ajoutée est restée à peu près stable. En revanche, la part des revenus distribués (les dividendes), s'est accrue de manière constante. Ce n'est donc pas le travail qui coûte aux entreprises, mais la rémunération du capital.

► Conséquences sur l'énergie

Les conséquences pour notre secteur sont graves : fusions, acquisitions, filialisations, arrivées de nouveaux acteurs... Sous prétexte de lutte contre les émissions de CO₂, les subventions exorbitantes versées pour développer les énergies renouvelables mettent en péril les investissements passés et à venir.

Mais une vraie rupture est en cours entre les activités à prix de marché et les activités régulées : les entreprises veulent sortir du risque marché et se réfugier dans des activités aux revenus fixes et garanties par l'Etat.



L'Ufict-CGT, un espace de confiance pour agir



ufict@ufict.fnme-cgt.fr



<http://www.energict-cgt.fr>

